

## Préparer la fête des voisins en 10 étapes

### 1. Inscription

Les inscriptions se font au 079 877 15 25 , sur [fetedesvoisins@tramelan.ch](mailto:fetedesvoisins@tramelan.ch) ou via le QR ci-dessous où vous trouverez de plus amples informations sur la manifestation.

### 2. S'associer à d'autres voisins

Ne préparez pas la fête tout seul. Parlez-en autour de vous et associez vos voisins à la préparation, c'est le meilleur moyen de faire venir tout le monde à la fête. Plus vous serez nombreux, plus le bouche à oreille fonctionnera.

### 3. Choisir une date

Avec votre équipe d'organisateur, choisissez une date qui vous convient et qui correspond à la population de votre quartier. La fête peut se dérouler en journée ou le soir durant le week-end selon vos souhaits. Pour une question d'organisation, les inscriptions doivent se faire jusqu'au 15 avril 2025.

### 4. Affiche et cartes d'invitation

Une fois inscrits, vous recevrez le kit de l'organisateur pour agrémenter la Fête. Complétez l'affiche officielle, placez-la dans l'allée de votre immeuble et dans votre rue pour informer vos voisins. Glissez également les cartes d'invitation dans les boîtes aux lettres ou sous les portes de vos convives.

### 5. Trouver le bon lieu

Privilégiez les lieux en commun (cour, allée, jardin, trottoir) pour organiser la fête. Si vous vous installez sur le trottoir, veillez à la sécurité et laissez un passage suffisant pour que les passants ne soient pas obligés d'emprunter la route. Des portions de rue peuvent être bloqués à la circulation durant la fête, prenez contact avec le groupe de travail « Fêtes des voisins » qui écouterait vos idées. Pensez à une solution de repli en cas de mauvais temps!

### 6. Installez-vous

Pensez au matériel nécessaire (tables, chaises...). Au besoin, la commune peut mettre des tables et des bancs à disposition. Dans ce cas, prenez contact avec le groupe de travail communal dédié: [fetedesvoisins@tramelan.ch](mailto:fetedesvoisins@tramelan.ch) ou 079 877 15 25.

### 7. À boire et à manger

Prévoyez des boissons variées et de quoi grignoter. L'idéal serait que chacun apporte quelque chose à boire ou à manger.

### **8. N'oubliez pas les enfants et les personnes âgées**

Pensez aussi aux enfants lors de l'organisation de la Fête. Les personnes âgées sont parfois peu habituées ou hésitent à participer à ce genre d'événement. Encouragez-les personnellement à venir!

### **9. Soignez l'ambiance**

Pensez à la décoration (guirlandes, lumières, ballons...).

### **10. Le plus important : faites connaissance !**

Le jour de la fête, ne restez pas seul ou avec le groupe des organisateurs de la fête. Faites le premier pas, présentez-vous, le but est de faire connaissance. Ne manquez pas cette formidable occasion de rencontres et d'échanges entre personnes qui sont le plus souvent d'âges, de professions et de cultures différents!

### **11. La fête des voisins n'est qu'un début**

C'est un état d'esprit, une autre manière de vivre son village qui peut devenir contagieuse ! De la convivialité peuvent naître les petits services que l'on se rend entre voisins, des projets communs, une solidarité qui, au fil des jours permet de rompre l'anonymat.

*« La liberté des uns se termine où commence celle des autres... »*

Pensez donc bien à :

- Remettre l'endroit dans l'état de propreté dans lequel il a été trouvé.
- Rendre intact le matériel que la commune aurait mis à disposition (tables, bancs).
- Respecter la loi liée à la consommation d'alcool (notamment pour les mineurs).
- Respecter les lois liées au tapage nocturne et au respect du voisinage.
- Assumer la responsabilité qui vous incombe en tant qu'organisateur, la commune n'assurera pas les conséquences de débordements potentiels.

Le groupe de travail « Fête des voisins » : Karine Voumard, Guillaume Breton, Marie Rossel,  
Yann Burri, Nathalie Mercier